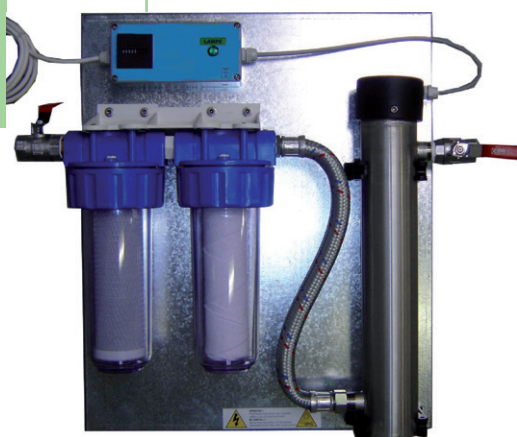


# STATIONS UV

## UV 2 m<sup>3</sup>/h et UV 3 m<sup>3</sup>/h



### APPLICATION

Station de traitement compacte pour eau de forage, puits, réserve. Dans un premier temps, l'eau est filtrée au travers d'une cartouche 20 µ puis 10 µ. Un traitement charbon actif élimine les mauvais goûts et les mauvaises odeurs. Un UV 2 ou 3 m<sup>3</sup>/h désinfecte l'eau.

### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES		
	STATION UV 2 m <sup>3</sup> /h	STATION UV 3 m <sup>3</sup> /h
CODE	0410 0093	0410 0913
Débit moyen traité	2 m <sup>3</sup> /h	3 m <sup>3</sup> /h
Vannes d'isolement	2	2
Puissance électrique (W)	36	60
Puissance germicide UVc à 254 nm (W)	12	18
Pression maximale d'utilisation (bar)	6	6
Raccordement entrée - sortie d'eau	3/4"	3/4"
Matériau de la cuve	Inox 316 L	Inox 316 L
Double filtration	20 µ et charbon actif	20 µ et charbon actif
Encombrement total (mm)	500 x 600 mm	500 x 600 mm

DOSE UV EN MJ/CM <sup>2</sup> AU POINT LE PLUS DÉFAVORABLE DE LA CUVE						
	STATION UV 2 m <sup>3</sup> /h			STATION UV 3 m <sup>3</sup> /h		
Perméabilité (%) d'une lame d'eau de 10 mm	98	95	90	98	95	90
Débit (m <sup>3</sup> /h) à 25 MJ/cm <sup>2</sup>	2,2	2,0	1,9	3,5	3,3	3,0
Débit (m <sup>3</sup> /h) à 30 MJ/cm <sup>2</sup>	1,9	1,7	1,6	2,9	2,7	2,5
Débit (m <sup>3</sup> /h) à 40 MJ/cm <sup>2</sup>	1,4	1,3	1,1	2,2	2,0	1,9

La dose préconisée par la Direction Générale de la Santé (circulaire du 19 Janvier 1987) est de 25 mJ/cm<sup>2</sup> minimum en tout point de la chambre de traitement pour une eau de consommation. La dose UV de ce tableau est exprimée en fin de vie des lampes.

**Station UV 2 m<sup>3</sup>/h :** Pour un débit de 2 m<sup>3</sup>/h et une perméabilité de l'eau de 98 % (lame d'eau de 10 mm), la dose UV émise est de 27 mJ/cm<sup>2</sup>.

**Station UV 3 m<sup>3</sup>/h :** Pour un débit de 3 m<sup>3</sup>/h et une perméabilité de l'eau de 98 % (lame d'eau de 10 mm), la dose UV émise est de 29 mJ/cm<sup>2</sup>.